



Engagement dans le cadre d'une Demande de branchement provisoire (Chantier, Forains ou autre)

Coordonnées du Demandeur :

Nom (et Prénom pour les particuliers)

N° Rue CP Ville :

Téléphone :

Le demandeur soussigné, demande le raccordement au réseau de la Régie Intercommunale d'Electricité de Niederbronn-Reichshoffen aux « Conditions applicables à la fourniture d'énergie électrique » et déclare, en outre, respecter les règles de la norme NF C 15-100 et tout particulièrement la section 704 « Installation de chantier » valable au moment de la fourniture.

Adresse du raccordement provisoire

N° Rue CP Ville :

Date de pose demandée :

Date prévisionnelle de dépose* :

Puissance demandée :kVA Monophasé Triphasé

* La durée de la fourniture dans le cadre d'un branchement provisoire ne peut excéder une année. Je reconnais qu'à la date de fin de fourniture ci-dessus indiquée, la Régie pourra mettre fin à la fourniture d'électricité de plein droit et sans formalités préalables.

Frais de gestion pour maintien du raccordement au-delà de la durée initiale convenue : 76,34 € HT par mois.

A la charge du demandeur, l'installation devra comporter :

- 1 - Le câble de branchement en cuivre de section adaptée avec sa gaine de protection TPC jusqu'à 2 m du sol.
- 2 - Les coupe-circuits de branchement.
- 3 - La planche de comptage.
- 4 - Le disjoncteur de branchement plombable.
- 5 - La protection différentielle 30mA.
- 6 - La prise de terre correspondante.
- 7 - Les coupe-circuits de protection contre les surintensités et les courts-circuits.
- 8 - Une armoire avec serrure ou un local fermé à clé.

Dans le cas des raccordements par Armoire « Forains », les points 1, 2, 3 et 4 sont dans l'armoire mise en place par la Régie.

Engagements du demandeur :

Le demandeur s'engage à :

- Entretien et maintenir l'ensemble de ces installations en bon état de service de fonctionnement.
- A honorer les factures relatives à cette demande et celles d'énergie électrique qui en découlent.
- **Le raccordement provisoire d'une installation électrique ne saurait en aucun cas servir à d'autres fins et/ou à l'alimentation définitive, par exemple alimenter l'installation intérieure d'une habitation ou d'un local. Si tel en est le cas, la Régie pourra mettre hors tension sans autre préavis et sans délais, l'installation désignée ci-dessus.**

Nom et Prénom du Demandeur :

Porter la mention « **Lu et approuvé** »

Date et signature du Demandeur

Tarifs HT applicables au 01/04/2022

Branchements provisoires supérieurs à 28j

Puissance	Libellé	Type	Prix HT	Prix TTC
BT ≤ 36 kVA	Branchement provisoire non fixe	A	346.21 €	415.45 €
BT ≤ 36 kVA	Branchement provisoire non fixe semi-équipé	B	259.37 €	311.25 €
BT ≤ 250 kVA	Branchement provisoire fixe	C	112.03 €	134.43 €
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Branchement provisoire non fixe	D	413.69 €	496.43 €
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Branchement provisoire non fixe semi équipé	E	373.22 €	477.86 €

Branchements provisoires inférieurs à 28j

BT ≤ 36 kVA	Branchement provisoire non fixe semi-équipé	F	121.35 €	145.62 €
BT ≤ 250 kVA	Branchement provisoire fixe	G	95.25 €	114.30 €
36 kVA < BT ≤ 250 kVA	Branchement provisoire non fixe semi équipé	H	194.01 €	232.81 €

- Majoration pour mise en service souhaité moins de 5 jours ouvrés à compter de la date de la demande : **84,00 € HT**
- Majoration pour réalisation hors heures et jours ouvrés (exceptionnel et dérogoaire ou urgence) : Part variable équivalente à 80 % du prix forfaitaire total + une part fixe de 52,76 € HT
- En cas de souhait de maintien du raccordement temporaire au-delà de la durée initiale convenue, la prolongation est possible dans le respect des dispositions de ce paragraphe. Dans ce cas, le Distributeur applique des frais de gestion mensuels de 76,34 €.

Branchement provisoire non fixe :

- ✓ le branchement est réalisé sur un terrain ne comportant aucune borne (ou organe de connexion basse tension) fixée au sol. En règle générale, le branchement est réalisé sur un réseau aérien ou sur un tableau BT de poste HTA/BT ;
- ✓ le raccordement provisoire est réalisé sur un terrain équipé d'un organe de réseau basse tension fixé au sol, sur lequel il est possible de connecter le nouveau branchement provisoire, dans ce cas il est défini comme semi équipé

Branchement provisoire fixe:

- ✓ le raccordement provisoire est réalisé sur un terrain équipé de bornes ou armoires de comptage spécialement destinées à recevoir des branchements provisoires. L'opération pour le distributeur consiste à poser des fusibles ou (et) un compteur dans une borne ou armoire destinée à cet effet. Les cas les plus courants se rencontrent sur des places publiques équipées à demeure, par la mairie, de ces bornes ou armoires.

PARTIE RESERVEE A LA REGIE										
Branchement										
Type de Branchement		Aérien <input type="checkbox"/>		Souterrain <input type="checkbox"/>		Monophasé <input type="checkbox"/>		Triphasé <input type="checkbox"/>		
Po = Pose		Dp = Dépose		Rb = Rebranchement		Db = Débranchement		Rv = Relevé		
Compteurs										
Opération	Numéro			Clé	Type	Tarif	Mono / Tri	Calibre	Index H.C.	Index H.P.
Po le						Simple <input type="checkbox"/>	Mono <input type="checkbox"/>			
Par						Double <input type="checkbox"/>	Tri <input type="checkbox"/>			
Dp le						Simple <input type="checkbox"/>	Mono <input type="checkbox"/>			
Par						Double <input type="checkbox"/>	Tri <input type="checkbox"/>			
Embase Téléreport										
Opération	Numéro			Test						
				Test avec TSP Tournevis			A => <input type="checkbox"/>	Bon => <input type="checkbox"/>		
							B => <input type="checkbox"/>	Résultat Pas Bon => <input type="checkbox"/>		
Disjoncteurs										
Opération	Marque	Type			Calibre		Réglage			
		Mono => <input type="checkbox"/> Standard => <input type="checkbox"/> Non Diff. => <input type="checkbox"/>								
		Tri => <input type="checkbox"/> Sélectif => <input type="checkbox"/>								
Observations :										